**Chiffres les plus récents concernant les escarres et les chutes à l’hôpital**

Le 8 novembre 2016, la mesure annuelle des escarres et des chutes à l'hôpital a été effectuée dans les hôpitaux de soins aigus et les cliniques pédiatriques. Par rapport à l'année précédente, les taux de fréquence sont légèrement supérieurs, sauf pour les escarres dans toutes les catégories chez les enfants et adolescents, où une valeur inférieure est obtenue. Toutefois, d'un point de vue statistique la plupart des évolutions sont de nature aléatoire.

Plus de 13 000 adultes et environ 750 enfants et adolescent-e-s ont participé à la récolte des données en 2016. Ils étaient hospitalisés le jour de la mesure dans un des 195 hôpitaux et groupes hospitaliers ou dans une des 31 cliniques pédiatriques ou en pédiatrie d’un établissement de médecine somatique aiguë qui réalisent régulièrement des mesures de qualité de l’ANQ. Le personnel soignant enregistre toujours par jour fixé si et comment les patient-e-s hospitalisés acquièrent des escarres. Il documente en outre à quelle fréquence les adultes ont chuté à l’hôpital.

Les taux de fréquence calculables à partir des données récoltées permettent d’observer l’évolution de la qualité des soins en Suisse. Simultanément, il est possible de comparer directement les hôpitaux au sein d’un type d’hôpital. Les connaissances acquises par ce biais peuvent directement être intégrées dans le processus d’amélioration internes à l’hôpital.

**Escarres chez les adultes**

Le taux total de 2016 se situe à 4,4% et augmente par conséquent par rapport à l’année dernière de 0,3%. Il inclut toutes les catégories d’escarres\*. Le taux des catégories 2 et supérieures augmente de 0,1% et atteint 2,0%. En comparaison internationale, les deux valeurs se situent dans le tiers inférieur des valeurs de référence. Dans la comparaison nationale des hôpitaux, dix hôpitaux se distinguent nettement de la moyenne de tous les hôpitaux pour le taux total, trois s’en distinguent pour le taux des catégories 2 et supérieures.

**Escarres chez les enfants**

Comparé à l’année dernière, le taux total de 2016 se réduit de 1,8%. Il se situe à 9,9%. Le taux des catégories 2 et supérieures s’élève à 2,6%. Ainsi, il augmente de 0,9% par rapport à l’année 2015. Ces taux suisses sont comparables aux chiffres de référence internationaux. Pour le taux total dans la comparaison nationale des hôpitaux, un seul hôpital est identifié comme présentant des valeurs statistiques aberrantes, pour le taux à partir de la catégorie 2 seuls deux hôpitaux sont identifiés comme tel.

Les enfants en bas âge de moins de un an notamment dans les unités de néonatologie et de soins intensifs avec beaucoup d’installations médicales présentaient des escarres. Ici, se présente par conséquent le plus grand potentiel d’amélioration. Il faut prendre en compte que le risque d’apparition d’escarres chez les prématurés et les nouveau-nés avec leur peau immature est par conséquent plus grand.

**Taux des chutes adultes**

De 2015 à 2016 le taux des chutes augmente de 0,8% à 3,8%. Bien que le taux suisse des chutes ait légèrement baissé depuis le début de la mesure, il demeure toujours supérieur à celui des autres pays. Dans la comparaison directe des hôpitaux, seuls 4 soit très peu d’hôpitaux se distinguent également ici de la moyenne de toutes les institutions. Une chute antérieure est considérée comme un facteur important de risque pour d’éventuelles autres chutes et constitue par conséquent une approche centrale pour les mesures d’amélioration.

**Méthode de mesure développée**

Le procédé de mesure  » LPZ International  » de l’Université de Maastricht employé a été complétement remanié pour la mesure de 2016 chez les adultes. La présentation des résultats au niveau de l’hôpital, conçue de manière plus conviviale et interactive, en fait également partie. Pour la mesure chez les enfants et adolescent-e-s, l’ancienne méthode de mesure LPZ a été mise en œuvre de manière inchangée.

**Résultats dans la comparaison pluriannuelle**

**Taux de prévalence Adultes, en%**

**2016**

**4,1**

**2,0**

**3,8**

**Taux de prévalence Enfants et adolescent-e-s, en%**

**2016**

**9,9**

**2,6**

 \* Les escarres contractées à l’hôpital sont réparties de la manière suivante : Catégorie 1 = érythème persistant ou qui ne blanchit pas | Catégories 2 à 6 = de l’atteinte partielle à la perte complète de tissu cutané ainsi que « profondeur inconnue »

Rapport (liens)